

P. B

» MAZÈRES-LEZONS

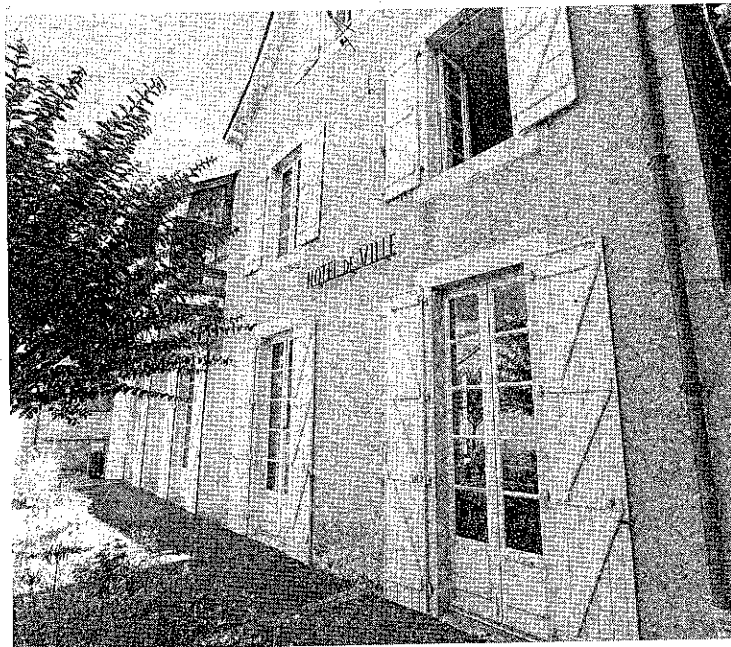
# Elargissement de l'Agglo : le conseil municipal favorable

**ASSEMBLÉE** Les élus municipaux se sont positionnés sur le nouveau périmètre de la Communauté d'agglomération. Ils ont émis un avis favorable «mais avec des regrets».

En ouverture de la séance, Monique Semavoine, maire, a demandé au conseil municipal d'observer une minute de silence et de recueillement en hommage à leur collègue, Danielle Gullon Lopez, disparue brutalement le 12 mai dernier «et dont le dévouement, la gentillesse et la joie de vivre resteront à jamais gravés dans les mémoires».

## Réhabilitation et extension de la crèche

Le conseil municipal s'est prononcé sur le projet définitif du Préfet de délimitation du futur périmètre de la Communauté d'agglomération. Ce dernier reprend sa proposition initiale, à l'exception des communes de Nousty et Soumoulou qui finalement rejoindront la Communauté de communes des Luy-Gabas-



Le conseil municipal de Mazères-Lezons s'est prononcé favorablement pour le périmètre élargi de la Communauté d'agglomération. © ARCHIVES PP

Souye et Lees.

Le conseil municipal renouvelle son avis favorable à cet élargissement «tout en regrettant que ses observations sur la pertinence d'un EPCI beaucoup plus élargi, représentant un véritable bassin de vie et une véritable cohérence économique, n'aient pas été prises en compte dans la version défini-

tive du projet».

Les élus ont également délibéré sur d'autres dossiers, dont les travaux de réhabilitation et d'extension de la crèche municipale. L'autorisation de signature du permis de construire des travaux et la demande de subvention auprès du conseil départemental ont été votées.